

**AFFICHAGE EXTERNE
CONCOURS 202405-13
POSTE PERMANENT**

Titre ÉLECTRICIENNE OU ÉLECTRICIEN	Groupe de traitement 17
--	-----------------------------------

La Ville de Montréal-Est souhaite pourvoir un poste d'électricienne ou d'électricien au sein de la Direction des travaux publics. Il s'agit d'un poste permanent à temps plein.

À PROPOS DE MONTRÉAL-EST

Fondée en 1910, avec une population de plus de 4450 citoyens pour une superficie de 12,5 km², la Ville de Montréal-Est s'est significativement développée au cours des dernières années. À la recherche active de nouveaux investisseurs, Montréal-Est poursuit sa mission d'offrir une excellente qualité de vie à ses citoyennes et citoyens en mettant ces derniers au centre de ses priorités et de ses actions. Ses nombreux projets de développement économique et résidentiel ainsi que ses démarches de revitalisation en font une Ville dynamique.

Faire partie de l'équipe de la municipalité de Montréal-Est c'est :

- Participer à la réalisation de notre mission qui est d'offrir des services de qualité aux Monréalestois et Monréalestois;
- Déployer vos talents au sein d'une équipe dynamique, où l'esprit de collaboration et le plaisir sont au rendez-vous;
- Bénéficier de plusieurs avantages : régime d'assurances collectives, régime de retraite à prestations déterminées avec contribution de l'employeur, congés mobiles et de maladie rémunérés, congé prolongé payé durant la période des fêtes, remboursement d'une partie des frais d'études et de formation, programme d'aide aux employés, stationnement gratuit et plus encore.

Venez faire une différence dans une ville moderne, en pleine expansion, qui a à cœur ses citoyens. Un milieu où votre créativité contribue à la réalisation de grands projets stimulants favorisant le mieux-être des citoyennes et citoyens. En plus de vous offrir des possibilités de carrière intéressantes, vous ferez partie d'une grande organisation publique à dimension humaine. Ce milieu de travail et ses défis vous interpellent, n'attendez plus, et appliquez dès maintenant!

NATURE DE L'EMPLOI

Travaux comportant la pose, l'entretien et la réparation de systèmes et appareillages électriques divers.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites, de plans ou de schémas. Il est requis d'effectuer, conformément aux règles du métier, les diverses tâches visant à pourvoir les tunnels, parcs, ponts, sentiers, piscines,

patinoires, centres récréatifs, théâtres de plein air, arénas, usines, édifices, voie publique et autres bâtiments municipaux de canalisations, de filages et d'appareillages électriques appropriés aux besoins. Il doit pouvoir localiser et réparer les défauts affectant tout circuit électrique dans ces endroits. Il est également tenu d'y assurer le bon fonctionnement des installations, appareils et accessoires électriques, en exécutant les travaux d'entretien et de réparations nécessaires. Un supérieur vérifie son travail.

EXEMPLES DE TÂCHES ACCOMPLIES

1. Installe, entretient, démonte, répare et modifie divers systèmes électriques d'éclairage, de chauffage, de force motrice; fait des entrées de 100-220 volts ou de 750 volts, à différents ampérages, dans les bâtisses, les parcs, terrains de stationnement et autres endroits publics.
2. Montre les panneaux de distributions; pose des conduits en surface ou dans les murs, planchers, plafonds; passe les fils et fait les raccordements nécessaires.
3. Pose les canalisations quant au système téléphonique; fixe les accessoires nécessaires.
4. Installe ou remplace de l'équipement électrique varié : moteurs, transformateurs, interrupteurs, chaufferette, pompes, vibreurs, cloches, horloges, chauffe-eau, séchoir, monte-charges, ventilateurs, climatiseurs; en vérifie le fonctionnement et y effectue les réparations nécessaires.
5. Pose, vérifie, entretient les instruments de contrôle et de mesure de différents mécanismes ou appareils; voit à l'entretien et à la réparation, à l'atelier ou sur place, des réflecteurs et de leurs supports, des pyrographes, des fours à céramique, des chronomètres, des tableaux indicateurs, des foreuses, sableuses, scies.
6. Fait le montage des têtes de signaux de circulation; procède à leur installation et fait les raccords nécessaires; s'assure de l'entretien du mobilier de signalisation; change les ampoules de circulation brûlées et le réarmement d'un moniteur de conflit qui cause le clignotement d'une intersection.
7. Installe des prises de courant; remplace les ampoules, les tubes fluorescents; remplace les commutateurs défectueux; change les fusibles; épisse des câbles.
8. Installe, répare ou remplace les transformateurs, relais, cellules photoélectriques, disjoncteurs, coupe-circuit, interrupteurs, horloges, boîtes de distributions et autres dispositifs faisant partie du système d'éclairage des rues, parcs, tunnels, édifices de la Ville.
9. Remplace les globes des lumières de rues, parcs, tunnels, viaduc, ponts, édifices.
10. Effectue la réparation du mobilier des rues, parcs, tunnels et autres et procède à l'installation, à la modification, au remplacement ou à l'enlèvement de structures diverses telles que poteaux, lampadaires, signaux de circulation, feux oranges et mobilier décoratif.
11. Détecte et localise les problèmes de câblages souterrains à l'aide d'instruments spécialisés.
12. Conduit, au besoin, un camion-échelle et nacelle aérienne genre pélican et tarière et opère, au besoin, l'équipement auxiliaire.
13. Rédige, à l'intention de son supérieur, des rapports quotidiens en regard de ses activités.
14. Effectue toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en électricité.
- Détenir le certificat de qualification valide en électricité.
- Détenir de vingt-cinq (25) à trente (30) mois d'expérience dans un fonction similaire.
- Posséder la carte ASP construction (la certification santé et sécurité sur les chantiers de construction).
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide.
- Être en bonne forme physique, avoir l'esprit d'équipe et être dynamique.

Connaissances :

- des principes de l'électricité;
- des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier;
- des risques du métier et des mesures de précaution à prendre.

Habilités :

- à lire des plans et à interpréter les signes conventionnels employés en électricité;
- à utiliser l'outillage et les véhicules nécessaires au travail;
- à exécuter les travaux selon les règles du métier;
- à déceler et à localiser les défauts électriques;
- à travailler à différentes hauteurs;
- à travailler en puits d'accès.

CONDITIONS

Taux horaire 2024 (en révision) : 38,30 \$ (poste syndiqué col bleu).

L'horaire de travail régulier est de 36 heures par semaine, de 6 h 30 à 16 h, du lundi au jeudi.

Le lieu de travail est au garage municipal.

Date d'entrée en poste : dès que possible.

Les candidats sélectionnés devront se soumettre à un processus d'évaluation visant à mesurer les aptitudes et exigences recherchées pour l'emploi.

POUR POSTULER

Si ce défi vous intéresse, nous vous invitons à postuler en ligne à l'adresse suivante : atlas.workland.com/careers/montreal-est **avant le 15 mai 2024 à 16 h 00.**

Les candidatures internes doivent suivre la procédure habituelle.

Veillez noter que la priorité est accordée selon les dispositions de la convention collective.

Merci de l'intérêt que vous manifestez envers la Ville de Montréal-Est. Toute candidature reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

Prendre note que seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.

La Ville de Montréal-Est applique les principes d'égalité en emploi. La Ville de Montréal-Est invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes présentant un handicap à soumettre leur candidature et mentionner expressément leur groupe d'appartenance.

Le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.